

Schismatique, ouvertement gay et professeur dans un collège catholique...

Author : Rédaction RC

Categories : [Enseignement catholique](#)

Date : 28 février 2011

On ne sait pas trop ce qu'il faut reprocher au **Chesnut Hill College**, un établissement catholique de Philadelphie : négligence, naïveté, bêtise ?

Fondé voici plus de 80 ans par les **Sisters of Saint Joseph**, ce collège vient d'annoncer, le 27 février, qu'il mettait fin aux fonctions d'enseignement du "Père" **James St. George**, recruté dans cet établissement en 2009 pour enseigner la Sainte Écriture. Grâce à une information transmise par l'avocat **James J. Pepper** à l'archidiocèse de Philadelphie et au **Chesnut Hill College**, on a appris que le "Père" **James St. George** était non seulement le dirigeant de **St. Miriam**, une "église" auto-proclamée membre de l'« **Église vieille catholique apostolique d'Amérique** » schismatique, mais qu'il vivait, comme semble l'autoriser cette dénomination, en concubinage homosexuel depuis quinze ans !

Pour se justifier de ce recrutement, la présidente du **Chesnut Hill College**, sœur **Carol Jean Vale**, SSJ, a cru devoir expliquer : « *Lorsque St. George a été recruté, il s'est présenté à nous comme le Père St. George et portait ostensiblement le col romain traditionnel chez les prêtres catholiques* », alors qu'il suffisait d'aller sur **Google** pour savoir à qui on avait affaire. C'est curieux : quand je dis à mes amis lecteurs qu'un beau sourire et un col romain ne suffisent pas pour justifier de l'orthodoxie morale et doctrinale d'un clerc, certains en doutent. En voilà un nouvel exemple...

Et sœur **Carol Jean Vale** poursuit, dans cette langue de bois du religieusement correct si commune à tout ce type de religieuses : « *Alors même que nous accueillons volontiers la diversité, nous attendons de chacun de membres de la communauté de notre collège, indépendamment de ses croyances personnelles, qu'il respecte et défende notre mission, notre caractère et nos valeurs catholiques à la fois dans la salle de classe et dans toute déclaration publique qui les identifie avec notre établissement* ». C'est absolument délirant... Il ne manquerait plus que M. **James St. George** fasse un procès à ce collège. Je l'espère. Ce serait bien fait et le faux prêtre le gagnerait...